

# Assemblée Générale Statutaire 2018 et Banquet Annuel

Archennes - 10 mars 2018



Le samedi 10 mars 2018, notre Assemblée Générale Nationale, suivie du traditionnel banquet aura lieu au « Château du Coullemont » à Archennes. L'A.G. sera précédée d'une cérémonie au monument aux morts des deux guerres, près de l'église.

## Programme

- 09h30 : Accueil des membres
- 10h00 : Assemblée Générale Statutaire
- 11h45 : Cérémonie au monument aux morts des deux guerres
- 12h30 : Apéritif
- 13h00 : Banquet

**Adresse du jour**  
Château du Coullemont  
Rue du Moulin 10  
1390 Archennes

## Ordre du jour provisoire

1. Accueil, vœux et moment de silence pour les défunts du Mouvement et de la Famille Royale
2. Approbation du rapport de l'Assemblée Générale du 11 mars 2017
3. Activités 2017 et Prévisions pour 2018
4. Élection des membres du Conseil d'Administration
5. Rapport du trésorier, approbation des comptes et décharge des vérificateurs.  
Désignation de deux réviseurs pour l'année 2018
6. Fides
7. divers



## Menu

Apéritif

Tourelle de caviar sarde,  
Tartare de homard et dés de saumon fumé  
Noix de Macadamia et petite gaufrette

Velouté Dubary

Sorbet façon colonel

Pyramide de cochon de lait, crème de truffe  
Tatin de Golden et baies des Fagnes  
Pommes grenailles  
Voilure de Serrano

Baba au rhum et cerises Amaréna  
Café et mignardises

**Prix du menu 50,00 €**

(apéritifs - boissons comprises)

## Inscriptions

Le virement de **50 euros** p.p.  
sur le compte du Conseil d'administration :  
**BE68 2500 3404 1934**  
jusqu'au 24 février 2018 vaut inscription.  
Dans la communication prière d'indiquer la mention :  
**Repas AG du 10 Mars 2018**

Pour des raisons de comptabilité, aucune autre forme de paiement ne sera acceptée.